



Commission des Seniors de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles



## Procès-verbal de la réunion du CA du 26 juin 2018

Approuvé

Présents :

<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Senoah</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Enéo</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>C2S</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Enéo</i>
	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

Invitée :

*Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

---

*Compte tenu du nombre de membres présents lors de ce CA, le Président, Henri Lurkin, suggère que les textes corrigés et approuvés par les membres présents ce jour soient envoyés par mail à tous les membres du CA pour approbation en l'état.*

**Les membres du CA présents approuvent cette proposition.**

### **1. Approbation du PV du 22 mai 2018**

Le PV du 22 mai 2018 est approuvé sans modification.

## **2. Courriers et Archives :**

### *Courriers / mails :*

1. **FWB** : Madame Bidault, notre gestionnaire de dossier au sein de la FWB a demandé une rencontre en ses bureaux afin de discuter du nouveau plan d'action de la CAS pour notre demande de renouvellement de reconnaissance « Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».  
**La rencontre aura lieu le jeudi 12 juillet 2018 à 14h.** Le Président, la Secrétaire du CA et la secrétaire administrative s'y rendront.
2. **Reprobel** : Comme chaque année, la CAS doit déclarer les reproductions de documents avec copyrights. La CAS n'est pas concernée dans la mesure où elle ne fait ni copies ni reproductions. La secrétaire administrative se charge de remplir cette déclaration.

### *Archives :*

/

## **3. Assises des Seniors : point sur les colloques**

Les membres de la CAS responsables des colloques encore à organiser étant tous excusés, ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA.

Anne Marie signale cependant que l'un des intervenants lors de son colloque sur les Revenus, Monsieur Philippe DEFEYT, ancien Président du CPAS, a signalé qu'il était disponible pour la CAS dans le cadre d'études concernant les Seniors ou d'autres projets.

Elle propose dès lors de mettre en place un « Comité scientifique », lequel serait en parallèle du CA, sans pouvoir décisionnel. Il serait notamment composé des chercheurs avec lequel nous sommes en contact.

## **4. Mémoire CAS 2018**

Pour rappel, il avait été décidé lors du CA du 22 mai dernier, que tous les membres de la CAS devaient transmettre leur mémoire ou tout autre document de revendications de leur association afin que Daphné ROBERTI, notre chargée de projet puisse préparer un projet de mémoire CAS 2018 avec les revendications communes à nos membres.

Jusqu'à présent, les Aînés du cdH, les Aînés du MOC, la C2S et Espace Seniors ont répondu positivement à la demande et nous ont communiqué des documents officiels.

Monsieur Raymond HOENS, représentant de la FGTB Seniors, a transmis un mail en son nom avec ses recommandations. Malheureusement, ce document en l'état ne peut être

accepté car sans signature ou entête officielle de la FGTB, il ne permet pas à la CAS d'être protégée si une éventuelle contestation était émise quant au contenu du mémorandum.

Le problème est expliqué à Monsieur HOENS, lequel s'engage à envoyer ses recommandations sur un document officiel signé par le Président de son association.

Quant aux autres membres de la CAS qui n'auraient pas encore transmis leurs recommandations, la secrétaire se charge d'adresser un rappel.

## **5. Rapport triennal 2016-2018 :**

Le projet de rapport triennal a été communiqué aux membres de la CAS avec l'ordre du jour envoyé le 18 juin 2018. Seule la conclusion dudit rapport est manquante car elle est en cours de rédaction.

Anne Marie fait remarquer que, de manière générale, la CAS ne remet pas suffisamment d'avis. D'une part, nous ne remettons pas suffisamment d'avis d'initiative, à l'exception de nos brochures annuelles. D'autre part, les politiques ne nous sollicitent pas non plus alors même qu'ils nous reconnaissent et nous financent. Ce dernier élément devrait être subtilement indiqué dans la conclusion de notre rapport.

**Le rapport triennal est approuvé en l'état par les membres présents. Sa version finale (avec la conclusion et les annexes numérotées) devra être envoyée dans les deux jours au plus tard afin de demander l'approbation par mails aux excusés de la présente réunion.**

**Afin de préparer une réaction rapide des membres excusés, un mail devra être envoyé ce jour à tous les membres de la CAS afin de leur demander de surveiller attentivement leur boîte mail durant les prochains jours.**

## **6. Plan d'action 2019-2021 :**

La Secrétaire administrative rappelle que la reconnaissance de la CAS en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais de la remise du rapport triennal précédent et le dépôt d'un nouveau plan d'action. C'est cette reconnaissance qui permet à la CAS d'obtenir son subside annuel de 20.000€ permettant la mise en place de ses travaux et le financement des deux emplois mi-temps.

Le plan d'action 2016-2018, qui sert de base pour le nouveau, a été adressé lors de l'envoi de l'ordre du jour de la présente réunion, en date du 18 juin 2018. Il avait été demandé à nos membres de nous adresser des propositions de projets et objectifs réalisables à dater du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 jusqu'en décembre 2021, afin de l'actualiser et en faire le plan d'action 2019-2021. Seule la C2S a envoyé ses propositions.

Henri signale que l'un des principaux problèmes de la CAS est la communication, qu'il s'agisse de la distribution de nos productions / travaux ou de la communication sur les

réseaux sociaux. Il s'agit d'un point figurant dans le plan d'action précédent et auquel il y aurait lieu de remédier lors du prochain triennat.

Le problème des avis d'initiative cité dans le cadre du point 5 « Rapport triennal 2016-2018 » est également signalé comme important et nécessitant une attention particulière pour la prochaine reconnaissance.

Le plan d'action étant basé sur les missions du décret « Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles », les objectifs restent en grande majorité identiques aux précédents plans d'actions.

Le CA décide de rajouter au plan d'action 2016-2018 les points suivants :

- Inclure la nécessité pour la CAS d'évoluer afin de coller à l'évolution et à la modernisation des seniors qu'elle représente ;
- Numéroter les pages selon le modèle habituel ;
- Remplacer les objectifs de l'OG2 par les objectifs des Assises des Seniors ;
- Rajouter la proposition d'Anne Marie de mettre en place un comité scientifique ;
- Rajouter dans l'OG5 la proposition d'Henri de solliciter une rencontre avec le Ministre-Président et le Président du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles afin de rappeler à leurs bons souvenirs l'existence de la CAS ;
- Supprimer les objectifs relatifs à l'engagement d'une chargée de projet pour les Assises ;

**Les membres du CA présents approuvent ce plan d'action sous réserve des modifications susmentionnées. Sa version corrigée devra être envoyée dans les deux jours au plus tard afin de demander l'approbation par mails aux excusés de la présente réunion.**

---

*Compte tenu du travail réalisé ce jour dans le cadre du rapport triennal et du plan d'action 2019-2021, les points suivants sont reportés à la prochaine réunion du CA de la CA.*

## **7. Atelier SPRINT - Pour la Solidarité**

## **8. Maison des Aînés de Charleroi**

## **9. Divers**

---

Annexes :

- PV du 22 mai 2018 approuvé
- Rapport triennal 2016-2018
- Plan d'action 2019-2021